BULLETIN D'ADHESION :
ENSEMBLE DU PERSONNEL NON CADRE

Convention Collective Régionale concernant les Travaux d'Aménagement et d'Entretien Forestiers de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne du 4 mars 1985.
AVENANT N° 42 du 22 décembre 2009

N° Adhérent :
N° Entreprise :
N° de groupe :
Date d'effet :

Raison sociale :
Siège social :
Téléphone :
Adresse e-mail :
Forme juridique :
Code NAF : Date de création :
Adresse de correspondance (appel de cotisations, échanges administratifs,...) :

Lieu d'activité :
Nature de l'activité : SIRET :
Effectif : Non cadre : Cadre :

L'Entreprise, ci-dessus nommée, représentée par
agissant en qualité de muni de tous les pouvoirs nécessaires* déclare adhérer, au profit de l'ensemble du personnel, à LANDES MUTUALITÉ pour le régime collectif d'assurance complémentaire santé en vue de se mettre en accord avec l'Avenant n° 42 de la Convention Collective Régionale du 4 mars 1985 concernant les Travaux d'Aménagement et d'Entretien Forestiers de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, signé le 22 décembre 2009, et avoir reçu un exemplaire de la Convention de Gestion et de la notice d'information.

L'adhésion est acquise à effet du 1er jour du mois suivant l'envoi du bulletin (cachet de la Poste faisant foi) ; un double vous sera retourné après acceptation par Landes Mutualité.

L'entreprise choisit le mode de cotisation suivant pour l'ensemble de ses salariés non cadres (cochez la case de votre choix) :

☐ Cotisation Isolé / Famille ☐ Cotisation solidarité famille dite uniforme

Fait à , le

L'entreprise
Signature et cachet

Landes Mutualité
Effet accordé le :
La Direction

*L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légale de l'entreprise, ou, àdéfaut, par une personne habilitée à prendre cet engagement.

Le droit d'accès et de rectification peut être exercé par l'adhérent auprès de Landes Mutualité conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la Loi n°2004-801du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

LANDES MUTUALITE – Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité inscrite au RNM sous le n° 782 099 196.